



Inscription relative à la redevance sur les combustibles

selon la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre

Utilisez ce formulaire si vous devez vous inscrire ou si vous êtes autorisé à vous inscrire en application de la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre.

Pour en savoir plus, allez à canada.ca/arc-redevance-sur-les-combustibles.

N'inscrivez rien ici.

1. Inscription

Nouvelle inscription

Inscription modifiée

Si vous produisez une inscription modifiée, inscrivez la date d'entrée en vigueur de ce ou ces changements :

Année			Mois			Jour		

2. Renseignements sur l'entreprise

Nom légal :

Nom commercial ou nom de la société de personnes (s'il est différent du nom légal) :

Numéro d'entreprise (inscrivez les 9 premiers chiffres de votre numéro d'entreprise) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--

Si vous demandez une modification à votre inscription, inscrivez votre numéro de compte de redevance sur les combustibles :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Avez-vous un ou des numéros de certificat d'installation assujettie et/ou de déclaration délivré par le ministre de l'Environnement et Changement climatique Canada?

Non

Oui. Inscrivez votre ou vos numéros de certificat d'installation assujettie et/ou de déclaration :

1.

2.

3.

4.

2. Renseignements sur l'entreprise (suite)

Activités de l'entreprise

Si vous commencez à exploiter votre entreprise le 1^{er} avril 2019 ou après (si vous exercez des activités au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Ontario ou en Saskatchewan), le 1^{er} juillet 2019 ou après (si vous exercez des activités au Nunavut ou au Yukon) ou le 1^{er} janvier 2020 ou après (si vous exercez des activités en Alberta), inscrivez la date à laquelle vous commencez :

Année	Mois	Jour

Adresse commerciale

N° d'unité – n° et rue, RR :

Ville :

Province/territoire/état :

Code postal/code ZIP :

Pays :

Numéro de téléphone :

Poste :

Adresse postale

la même que l'adresse commerciale

N° d'unité – n° et rue, CP, RR :

Ville :

Province/territoire/état :

Code postal/code ZIP :

Pays :

Personne-ressource

Inscrivez le nom d'une personne-ressource aux fins de **l'inscription seulement** (cette personne ne sera pas considérée comme un représentant autorisé). Une personne-ressource n'a pas d'autorisation, à moins qu'elle soit aussi un représentant autorisé ou qu'elle dispose d'un pouvoir délégué. Si une personne-ressource n'a pas d'autorisation liée à votre compte de programme de numéro d'entreprise, elle ne peut pas en modifier les renseignements et l'Agence du revenu du Canada (ARC) ne peut pas lui communiquer de renseignements.

Nom :

Prénom :

Poste ou titre :

Numéro de téléphone :

Poste :

2. Renseignements sur l'entreprise (suite)

Registres

Inscrivez l'adresse complète où les registres sont conservés au Canada :

N° d'unité – n° et rue, RR :

Ville :

Province/territoire :

Code postal :

Numéro de téléphone :

Poste :

Si vous conservez vos registres à l'extérieur du Canada, remplissez le formulaire L400-3, Non-résident – Registre conservés à l'étranger. Pour en savoir plus, allez à canada.ca/redevance-combustible-non-residents.

Provinces assujetties

Dans quelles provinces assujetties exercez-vous des activités?

- Alberta
- Manitoba
- Nouveau-Brunswick
- Nunavut
- Ontario
- Saskatchewan
- Yukon

Avis par courriel

Indiquez votre adresse courriel si vous êtes inscrit à Mon dossier d'entreprise et que vous voulez vous inscrire afin de recevoir votre courrier de l'ARC en ligne :

En nous fournissant votre adresse courriel, vous vous inscrivez pour recevoir le courrier de l'ARC en ligne, par l'entremise de Mon dossier d'entreprise. Nous cesserons de vous envoyer la plupart du courrier de l'ARC. Nous vous enverrons plutôt un avis par courriel pour vous aviser lorsque vous avez une nouvelle lettre, un nouvel avis ou un nouveau relevé dans Mon dossier d'entreprise.

Pour en savoir plus sur les avis, allez à canada.ca/arc-avis-par-courriel-entreprise. Pour vous inscrire à Mon dossier d'entreprise, allez à canada.ca/mon-dossier-entreprise-arc.

3. Type d'inscription

Si vous devez ou avez droit à vous inscrire à un type d'inscription autre qu'un transporteur routier, utilisez le formulaire L400-1, Annexe – Inscription relative à la redevance sur les combustibles.

Si vous devez vous inscrire en tant que **transporteur routier**, utilisez le formulaire L400-2, Annexe – Inscription relative à la redevance sur les combustibles pour les transporteurs routiers.

Remarque

Un demandeur peut être tenu de remplir plus d'une annexe.

4. Attestation

En tant que personne autorisée, j'atteste que les renseignements fournis dans ce formulaire et tout document joint sont exacts et complets. Je comprends que le traitement de mon inscription pourrait être retardé dans le cas où des renseignements seraient manquants ou erronés. Je comprends également que faire une fausse déclaration constitue une infraction grave.

Nom (en lettres moulées)		Titre		
Numéro de téléphone	Poste	Signature		Année
				Mois
				Jour

Les renseignements personnels sont recueillis aux fins de l'application ou l'exécution de la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre, Partie 1 (la « Loi »). Les renseignements recueillis peuvent être utilisés et communiqués pour les fins reliées à l'application et l'exécution de la Loi incluant la vérification, l'observation et le recouvrement. Ils peuvent aussi être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des pénalités, intérêts à payer ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, d'accéder à leurs renseignements personnels, de demander une correction ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement des renseignements personnels des particuliers. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 224 sur Info Source en allant à canada.ca/arc-info-source.

Que faire une fois que votre formulaire est rempli

- Imprimez et signez ce formulaire.
- Faites une copie de ce formulaire rempli pour vos dossiers.
- Vous pouvez transmettre ce formulaire rempli par voie électronique en utilisant l'option « Soumettre des documents » de Mon dossier d'entreprise à canada.ca/mon-dossier-entreprise-arc ou l'envoyer à l'adresse suivante :

**Centre fiscal de Sudbury
Programme de la redevance sur les combustibles
Case postale 20000, succursale A
Sudbury ON P3A 5C1**

Que se passe-t-il après votre inscription

- Pour chaque période de déclaration, vous devez remplir et envoyer à l'ARC une déclaration de la redevance sur les combustibles et les annexes applicables.
- Si les renseignements que vous avez fournis lors de votre inscription sont erronés ou incomplets, vous devez en informer l'ARC immédiatement.

Pour en savoir plus, allez à canada.ca/arc-redevance-sur-les-combustibles.

Services les plus demandés

- **Mon dossier d'entreprise** : Ce service vous permet d'accéder en ligne à vos comptes de TPS/TVH, de retenues sur la paie, de l'impôt sur le revenu des sociétés, des taxes d'accise, des droits d'accise, de la redevance sur les combustibles et d'autres prélèvements. Si vous n'êtes pas inscrit à Mon dossier d'entreprise, vous pouvez vous y inscrire à canada.ca/mon-dossier-entreprise-arc.
- **Recevoir votre courrier de l'ARC en ligne** : Inscrivez-vous à des avis par courriel pour obtenir la plupart de votre courrier de l'ARC, comme votre avis de cotisation, en ligne. Pour en savoir plus, allez à canada.ca/arc-avis-par-courriel-entreprise.
- **Représenter un client** : Ce service permet à un représentant autorisé d'accéder à des renseignements fiscaux pour le compte d'un particulier ou d'une entreprise, y compris votre employeur. Si vous souhaitez autoriser un représentant à accéder en ligne à vos comptes d'entreprise, allez à canada.ca/impots-autorisation-representant.
- **Inscription en direct des entreprises** : Pour obtenir un numéro d'entreprise, allez à canada.ca/fr/services/impots/numero-dentreprise.

Les services en ligne de l'ARC accélèrent et facilitent le traitement du dossier fiscal de votre entreprise.